



Trophées bretons du développement durable Lancement de la 7^e édition : inscriptions dès le 3 avril

Créés sous l'impulsion de l'Etat, de l'ADEME et du Conseil régional de Bretagne. Le concours récompense les projets menés par les acteurs engagés en faveur du développement durable en Bretagne : associations, entreprises, collectivités locales et établissements d'enseignement.

Plus de 600 projets présentés depuis 2005

Les associations, les entreprises, les établissements d'enseignement et les collectivités territoriales peuvent concourir en proposant des projets d'actions continues ou à long terme réalisées entre 2011 et 2012 ou en cours de réalisation en 2012. Pour être primés, les projets doivent prendre en compte les 4 dimensions du développement durable : **économie, sociale, environnementale** et **gouvernance**.

Cette année, les candidats peuvent s'inscrire jusqu'au **13 juillet 2012**, via le site internet de l'événement (www.tropheesdd-bretagne.org).

Le meilleur projet de chaque catégorie recevra un trophée à l'automne, à l'occasion d'une cérémonie régionale. Un **trophée spécifique** sera remis sur le thème de la jeunesse pour un projet s'adressant aux jeunes générations et construit avec elles.

Dépôt des candidatures
jusqu'au 13 juillet 2012
sur : www.tropheesdd-bretagne.org

Le Comité de sélection régional
réunion fin septembre 2012,
pour sélectionner 4 projets.

Remise officielle des Trophées
au cours d'une cérémonie
à l'automne.

Cette année, un trophée spécifique
"Jeunesse" sera attribué.

Plus qu'un concours, les Trophées bretons du développement durable sont un dispositif qui permet de stimuler de nouvelles initiatives éco-responsables en Bretagne. Les lauréats seront sélectionnés avec un jury de professionnels, partenaires de l'opération : l'Etat, l'ADEME, le Conseil régional de Bretagne, l'Académie de Rennes, Aiguillon Constructions, Armor Lux, Chambre de Commerce et d'Industrie de région Bretagne (CCIR), Chambre Régionale de l'Economie Sociale de Bretagne (CRES), Crédit Mutuel de Bretagne, SNCF.

Sensibiliser durablement à l'éco-responsabilité

Avec cette 7^e édition, les Trophées du développement durable s'inscrivent aujourd'hui dans la durée. C'est une action organisée dans le cadre de la Semaine du développement durable qui vise à illustrer comment le développement durable est à l'œuvre concrètement sur les territoires, notamment au travers du développement des projets d'agenda 21.



Agence Communiqués – Anne-Sophie Pinon et Maxime Durand

Tél : 02 99 79 60 89 ou 06 89 07 61 38

Email : aspinon@communiques.fr ou mdurand@communiques.fr